



*pour une planète vivante\**

**WWF France**

Bois de Boulogne  
1 carrefour de Longchamp  
75016 Paris  
France

Standard : 01 55 25 84 84

Fax : 01 55 25 84 74

## Communiqué de Presse

Paris, le 16 novembre 2009

### **Nouvel échec de l'ICCAT : l'interdiction du commerce de thon rouge est la seule issue pour sauver l'espèce.**

Porto de Galinhas, Brésil : La conférence annuelle de la Commission Internationale pour la Conservation des Thonidés de l'Atlantique (ICCAT) s'est terminée sur un ensemble de propositions d'actions soit inadéquates ou reportées à plus tard, toutes incapables d'assurer la reconstitution du stock de thon rouge. Tel est le constat que fait le WWF. Devant ce nouvel échec, plus que jamais, la survie du thon rouge repose sur une interdiction de son commerce international grâce à son inscription, en mars 2010, en annexe 1 de la Convention sur le Commerce International des Espèces de faune et de flore Sauvages menacées d'Extinction (CITES).

#### **> Des décisions cosmétiques**

L'ICCAT a approuvé la proposition faite par un groupe composé de sa présidence, de l'UE, du Japon, du Maroc et de la Tunisie, de baisser, pour 2010, le total admissible de capture (TAC) pour le thon rouge de 19.500 tonnes à 13.500 tonnes. Quand on sait qu'une étude majeure présentée à l'ICCAT a démontré qu'une réduction des prises à 8 000 tonnes, appliquée de manière stricte, n'aurait que 50% de chances de permettre une reconstitution du stock en 2023, on comprend que cette décision soit loin d'être satisfaisante. Une autre étude du comité scientifique même de l'ICCAT, présentée lors de la conférence annuelle de l'ICCAT, a rappelé que seul l'arrêt total de la pêche pourrait offrir de bonnes chances de sortir de la zone rouge d'ici 2019 grâce à la reconstitution des stocks.

#### **> Une France qui n'a pas été au rendez-vous**

L'UE a donc joué un rôle capital dans les négociations. La France aurait pu faire basculer le mandat européen et donc les conclusions de la réunion si elle avait suivi les positions prises par son Président lors du discours du Havre. « Une fois de plus, les engagements pris par Nicolas Sarkozy, de suivre les recommandations scientifiques et de soutenir l'inscription du thon rouge à la CITES, sont restés lettre morte. La France a laissé faire et portera une responsabilité importante si le stock de thon rouge s'effondre complètement. L'avenir de l'espèce et de l'activité de pêche artisanale millénaire qui en dépend ont été sacrifiés au profit d'une logique industrielle à court terme. » a déclaré Charles Braine, responsable du programme pêche durable au WWF-France.

Le WWF a fait campagne pendant la conférence pour une suspension de la pêche au thon rouge et a mené une action déterminée contre la pêche illégale qui a été sous-estimée dans les dernières évaluations de capture avec seulement 34 120 tonnes en 2008. Pendant la conférence annuelle, il a été prouvé que la plupart des pays impliqués dans la pêche au thon rouge enfreignaient les règles de l'ICCAT comme c'est le cas pour les fermes d'engraissement de l'UE, acceptant des poissons sans les documents officiels. Autre constat, la surcapacité massive des flottes industrielles de la Méditerranée continue également d'entraver les efforts de conservation, or ce problème reste encore insuffisamment pris en compte par l'ICCAT. Certes, la saison de la pêche industrielle au thon rouge des flottes de senneurs a été réduit de deux mois à un, mais elle reste ouverte pendant le pic de la période de fraye du 15 Mai à 15 Juin, période pendant laquelle les thons sont les plus vulnérables. Enfin, l'ICCAT a également continué d'ignorer les appels de longue date visant à établir un sanctuaire sur la principale zone de fraye au large des îles Baléares.

#### **> La dernière chance du thon rouge se jouera à la CITES en mars à Doha**

Au mois de mars, la CITES se réunira à Doha et examinera la proposition faite par la Principauté de Monaco d'inscrire le thon rouge à l'annexe 1 interdisant par là même son commerce et donc son exportation vers son marché principal, le Japon. Il est maintenant plus que nécessaire que les pays s'alignent sur cette

*\* for a living planet®*

**Reconnue d'Utilité Publique par le décret du 24 mars 2004 et bénéficiant des articles 5 et 20 de la loi du 23 juillet 1987.**

**Faites un geste pour la planète : réduisez votre empreinte et soutenez le WWF**

**Retrouvez-nous sur [www.wwf.fr](http://www.wwf.fr)**

proposition si l'on veut sauver le thon rouge. « Le résultat de la conférence annuelle de l'ICCAT est une absurdité scientifique tout à fait inacceptable » a déclaré le Dr Sergi Tudela, Responsable du programme pêche au WWF Méditerranée. « La réduction du TAC ne se fonde sur aucun avis scientifique permettant d'offrir une possibilité sérieuse de reconstitution de l'espèce. C'est juste une décision arbitraire de court terme. En créant de véritables conditions de sauvegarde pour le thon rouge, l'ICCAT pouvait rétablir sa propre réputation déjà bien entamée. C'est un échec patent. Il ne faut plus se faire bernier par les promesses sans lendemain de l'ICCAT, cette institution a failli. Il est maintenant temps d'agir ailleurs. Plus que jamais, il apparaît clairement pour nous que seule l'interdiction du commerce mondiale du thon rouge reste le seul espoir pour sauver l'espèce d'une fin annoncée. »

**> L'échec sur le thon rouge n'est pas le seul échec à mettre au passif de l'ICCAT.**

En effet, le Maroc s'est vu octroyé deux ans supplémentaires pour utiliser les filets dérivants afin de pratiquer la pêche à l'espadon. Ces filets sont la cause de la mort de plus de 4 000 dauphins et de 25 000 requins en Méditerranée chaque année. Pourtant, l'interdiction de recourir aux filets dérivants est incluse dans de nombreux accords internationaux concernant l'ONU, de l'ICCAT et de l'UE elle-même, principal marché pour l'espadon marocain.

« Cette année toute le monde s'est enquis de la restauration de la crédibilité de l'ICCAT et pour ce faire, on a accepté le massacre de plus de 50 000 dauphins et de 8 000 dauphins. C'est incroyable !! Et cela ne fait que confirmer, hélas, l'échec total de l'ICCAT dans sa gestion de la pêche » remarque le Dr Tudela.

Pour finir, l'ICCAT a été incapable de trouver un accord sur de véritables mesures conservatoires pour la protection des espèces de requins les plus vulnérables...

**Contacts WWF-France :**

Charles Braine : Chargé de programme Pêche Durable, 06 24 65 03 13 – [cbraine@wwf.fr](mailto:cbraine@wwf.fr)

Camille Lajus : Responsable Relations presse, 01 55 25 84 61 – [clajus@wwf.fr](mailto:clajus@wwf.fr)

Marie Feydeau : Attachée de Presse : 01 55 25 84 70 – [mfeydeau@wwf.fr](mailto:mfeydeau@wwf.fr)